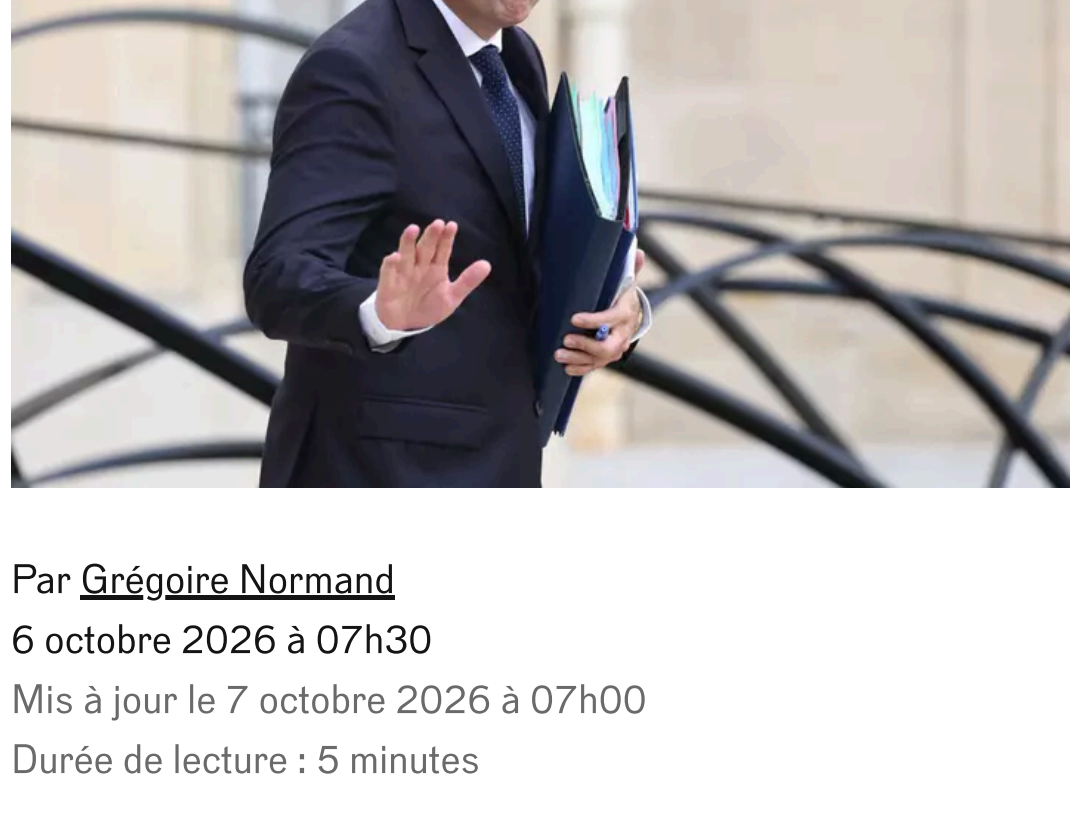


Économie

Budget 2027 : la facture exorbitante des niches fiscales contre l'environnement



Par Grégoire Normand

6 octobre 2026 à 07h30

Mis à jour le 7 octobre 2026 à 07h00

Durée de lecture : 5 minutes



Le coût des exonérations fiscales climaticides pourrait s'envoler à plus de 20 milliards d'euros dans le budget 2027. Un manque à gagner colossal alors que le projet de loi de finances engage la France dans une nouvelle cure d'austérité.

Sébastien Lecornu va-t-il oser s'attaquer aux niches fiscales climaticides ? Au lendemain de la présentation du budget 2027, le Premier ministre a promis de renflouer les caisses de l'État pour faire passer le déficit à 5 % contre 5,4 % du produit intérieur brut cette année. Une solution aurait été pour l'exécutif de s'attaquer aux exemptions et mécanismes fiscaux mauvais pour le climat. Mais Matignon a renoncé à faire un vrai coup de rabot sur ces réductions et détaxes de plus en plus décriées.

Au total, le coût des 459 niches fiscales pour les finances publiques s'élève à plus de 91 milliards d'euros dans le budget 2027. S'agissant des dispositifs climaticides, une première estimation inscrite dans le budget vert devrait être dévoilée avant le 13 octobre, selon Bercy, contacté par *Reporterre*. Mis en œuvre depuis 2021, le budget vert consiste à établir un classement des dépenses publiques selon trois catégories : favorable, neutre ou défavorable. Pour 2026, le budget vert avait estimé le coût des niches fiscales dites brunes à 8,1 milliards d'euros.

Mais cette facture est sous-estimée de l'avis de plusieurs spécialistes interrogés. « *L'État a lui-même des difficultés à chiffrer ce coût. Toutes les niches fiscales brunes ne sont pas classifiées comme défavorables à l'environnement* », explique Simon-Pierre Sengayrac, économiste à la Fondation Jean-Jaurès.

« C'est un problème en France d'avoir autant de niches fiscales climaticides »

C'est par exemple le cas des différents taux appliqués sur les carburants pour l'automobile. « *Le différentiel de taxation entre l'essence et le gazole n'est pas comptabilisé comme une niche fiscale, alors qu'il représente plus de 3 milliards d'euros par an et un signal-prix défavorable au climat* », indique Alexis Guillaume, économiste à l'institut Avant-garde.

Du côté de la Cour des comptes (en 2023) et de l'Institut pour le climat, l'addition grimpe à plus de 19 milliards d'euros. Une facture colossale compte tenu de leur effet sur le climat et les finances publiques exsangues. « *C'est un problème en France d'avoir autant de niches fiscales climaticides* », déplore Layla Abdelké Yakoub, de l'ONG Oxfam.

L'aérien, le transport routier, le maritime et l'agriculture en première ligne

L'aviation bénéficie d'une avalanche de mécanismes avantageux permettant de payer moins d'impôts. Pas moins de cinq dispositifs permettent, selon le Haut-commissariat à la stratégie et au plan, d'exonérer 98 % du kérosène, le carburant des avions.

Dans le viseur des ONG figure en premier lieu la directive européenne qui permet d'exonérer le kérosène dans tous les pays membres de l'UE. Dans la copie initiale du budget 2027, le gouvernement envisage un durcissement de la taxation du kérosène dans le but de développer des carburants de synthèse, qui restent à ce stade un mirage. Pour le moment, aucune piste de réduction ou de stabilisation du trafic n'a cependant été évoquée.

« *La niche fiscale sur le kérosène représente 6 milliards d'euros* », pointe Layla Abelké Yakoub. Or, une grande partie de cette niche profite « *aux jets privés et aux très riches [...] Ces individus peuvent changer facilement de comportement* », poursuit la spécialiste de la fiscalité. Le secteur bénéficie en outre de taux réduits sur les billets d'avion.

Des milliards d'euros laissés à de grandes entreprises

Du côté du gazole non routier utilisé dans l'agriculture et le BTP, son coût est chiffré à 400 millions d'euros dans le budget 2027. Quant au transport maritime, il bénéficie toujours d'une niche fiscale contestée et calculée sur le tonnage transporté et non le bénéfice réel.

Dans un récent rapport, la commission des finances de l'Assemblée nationale a souligné le gouffre pour les caisses de l'État, évalué à 3,8 milliards d'euros en 2022 et 5,6 milliards d'euros en 2023, sans compter l'empreinte carbone des navires de transport. « *Avec l'envolée du fret après le Covid-19, la taxe au tonnage est devenue l'une des plus coûteuses du budget et elle profite essentiellement à CMA CGM [le troisième armateur mondial]* », développe Alexis Guillaume. Remis en question fin septembre, ce dispositif n'a pas bougé dans la copie budgétaire présentée début octobre.

Au-delà des transports, une autre anomalie fiscale et climatique est le crédit d'impôt recherche (CIR). Au ministère des Finances, les concepteurs du budget vert 2026 considèrent que l'effet de ce dispositif est « *neutre* » sur le climat. Or, « *le crédit impôt recherche n'est pas un outil d'innovation mais un outil d'optimisation fiscale. Ces grosses entreprises qui bénéficient du CIR sont les mêmes qui nous envoient dans le mur écologique* », tacle Simon Pierre Sengayrac.

Renault (133 millions d'euros) et Stellantis (63 millions d'euros) font partie des plus grands bénéficiaires du CIR, pointe le rapport explosif du Sénat sur les aides aux entreprises de 2025. Sans surprise, le gouvernement Lecornu n'a pas proposé, dans le budget 2027, de réforme de cette niche fiscale à 8 milliards d'euros, la plus coûteuse pour le budget de l'État.

On ne va pas vous le cacher : à *Reporterre*, on est inquiets.

Entre la présence d'un climatodénialiste à la tête de la première puissance mondiale, une extrême droite omniprésente dans les médias, un été de températures et d'incendies records... Faire vivre l'écologie dans le débat public est un enjeu crucial.

Mais au milieu de la tempête, *Reporterre* garde le cap. Nous refusons de céder au sensationnalisme, à la panique et aux raccourcis.

Chaque jour, nous enquêtons, nous expliquons, nous documentons avec une ligne claire : informer plutôt qu'enflammer les esprits.

Chez *Reporterre*, il n'y a ni actionnaire, ni propriétaire, ni milliardaire : le média est à but non lucratif. **Nous sommes financés à 95% par 1,6% de nos lectrices et lecteurs.**

Concrètement, ça veut dire que :

- **Personne ne modifie ce que nous publions.**
- Nous ne cherchons pas à capter votre attention mais **à traiter les sujets qui méritent votre attention.**
- Nous pouvons laisser tous nos articles **en accès libre pour toutes et tous**, sans conditions de ressources.

Il n'y a pas d'action collective sans information libre. Et c'est grâce à vous qu'elle peut exister.

👉 Un don d'1€, c'est déjà un geste fort.
👉 Un soutien mensuel nous permet d'investir, de financer des enquêtes, de penser dans la durée.

En échange de votre don, pas de t-shirt, pas d'articles réservés.

Mais un journalisme **libre, rigoureux et accessible à tous, toujours.**

Ça vous prendra moins de 2 minutes.

Merci 🍀

Je soutiens *Reporterre*

Si vous en avez les moyens, choisissez un soutien mensuel. Merci.

Abonnez-vous à la lettre d’info de Reporterre

- ☐ La Quotidienne
- ☐ L'Hebdomadaire
- ☐ L'Étincelle,
la mensuelle 100%
bonnes nouvelles

Courriel

Valider

Après cet article

Économie

Pour réduire la dette, l’État pourrait s’attaquer aux niches fiscales polluantes

Économie

Politique

Sur le même thème

Économie

La Cour des comptes alerte sur le financement insuffisant de la transition écologique

Enquête – Climat

Jets privés, paquebots... L’État garantit des milliards d’euros pour des projets climaticides

Économie

Canicule : le financement du plan d’urgence pour les écoles divisé par cinq

Reportage – Social

Au bord du gouffre, les agences de la transition écologique entrent en lutte

Enquête – Économie

Fraudes et abus massifs : les millions perdus de la transition écologique

Économie

Le prix des assurances habitation explose à cause des catastrophes climatiques

Articles récents

Édito – Libertés

Les lycéens violentés, un bras d’honneur à l’avenir et au vivant

Entretien – Libertés

Mouvement lycéen : « Une génération marquée au fer rouge par la violence d’État »

Tribune – Justice

Violences policières contre les journalistes : « J’ai gagné mon procès contre l’État »

Entretien – Eau

Ces artistes et scientifiques naviguent depuis un an au chevet des « fleuves en ruines »

Forêts

La forêt française grandit mais va de plus en plus mal

Enquête – Pollutions

Déjeuners, cocktails... Le lobby de l’emballage tente de séduire les élus de gauche

Enquête – Pollutions

Lobby du plastique : 2,5 millions d’euros par an pour continuer de polluer

Luttes

« Pesticides à vie » : la carte des mobilisations en France les 10 et 11 octobre

À propos de Reporterre

Reporterre est un média indépendant dédié à l’écologie sous toutes ses formes. Le journal est géré par une association d’intérêt général à but non lucratif, et n’a donc pas d’actionnaire. Il emploie une équipe de journalistes professionnels, et de nombreux contributeurs. Le journal est en accès libre, sans publicité, et financé à 95% par les dons de ses lectrices et lecteurs. En savoir plus

Rédaction

Reporterre
16 bd Jules Ferry
75011 Paris

Contacter Reporterre

Une question ? Consultez la FAQ

Les livres Reporterre / Seuil

RGPD

Recrutements

Conditions générales d'utilisation